

Brantonnet, seigneur de Brantonnet en Escoublac (famille disparue au début du XIV^e siècle)

Dans un premier temps, la prévôté de Brantonnet relevant de la seigneurie d'Escoublac appartient aux Brantonnet puis passe aux Rivière et ensuite aux La Bouexière (COQUARD, Jean-Pierre, GALLICE, Alain, LANCIEN, Josick, VAILLANT, Alain, « L'hôtel de La Bouexière, actuel presbytère de Guérande », *Les cahiers du pays de Guérande*, n° 67, 2018, p. 60-61 ; *EID.*, « Le Bois-Rochefort », *Les cahiers du pays de Guérande*, n° 71, 2020, p. 84-85).

Le passage aux Rivière se fait à la suite du décès, intervenu le 19 août 1419, de Guillemette de Brantonnet dont l'héritier est son fils, Jean Rivière (Arch. dép. Loire-Atlantique, B 1455, 3 août 1421, minu de rachat présenté à Marie de Rochefort, dame de Matignon et d'Escoublac, mais qui, à la suite du décès de celle-ci le 10 mars 1420 [n.st.], échoit au duc ; certaines rentes portent sur des œillets de saline à Saillé où se trouvent des terres relevant de la prévôté de Brantonnet).

Alain GALLICE

GALLICE Alain, « Brantonnet », *Société des Amis de Guérande, Archives partagées, Dictionnaire des feudataires*, mis en ligne le 1^{er} mars 2024